Connaissances de base 2026 – les modifications majeures

Le règlement révisé « Connaissances de base » est entré en vigueur le 1er juillet 2026. Le présent document donne un aperçu des principales actualisations techniques, des clarifications structurelles ainsi que des chapitres nouvellement intégrés ou supprimés. Ce récapitulatif sert de guide d'orientation et ne prétend pas être exhaustif.

Dans le cadre de cette révision, de nombreux graphiques ont également été recréés et des visuels ont été remplacés. Ces adaptations visuelles visent à moderniser le moyen d'enseignement, mais ont été effectuées sans modification du contenu des passages concernés.

Aperçu des chapitres :

Les chapitres 13 (Index), 14 (Compléments cantonaux) et 15 (Compléments personnels) sont supprimés.

1 Généralités

1.3 Sécurité personnelle

Le graphique « Protection antichute » a été supprimé, renvoi au chapitre 10.2.6

1.7 Préservation des preuves

Nouveau chapitre

2 Conduite

2.3 Déroulement de la conduite

Le chapitre a été complété par la deuxième page du chapitre 2.7 (Application de la donnée d’ordres)

2.5 Éléments essentiels de la conduite d’intervention

Adaptation selon le règlement de la conduite d’intervention (les notions de personnes impliquées et de partenaires constituent désormais un élément distinct).

3 Formation

Le manuel Méthodique/Didactique a été intégré dans ce chapitre. Ce chapitre est donc entièrement nouveau par rapport à l'ancienne version des Connaissances de base.

4 Communication

Le chapitre 4.4 Téléphone a été supprimé.

5 Service de sauvetage

5.5 Basic Life Support (BLS)

Nouvel aperçu

5.5.1 Respiration artificielle

Chapitre actualisé sur le plan technique

5.5.2 Massage cardiaque

Chapitre actualisé sur le plan technique

5.5.3 Défibrillation

Chapitre actualisé sur le plan technique

5.6.1 Position latérale de sécurité

Chapitre actualisé sur le plan technique

5.6.3 Position surélevée du buste

Chapitre actualisé sur le plan technique

5.8 Brûlures

Brûlures du 4e degré ajoutées

5.9 Sauvetage et transport de personnes

Sac de sauvetage à boucles ajouté

5.11.1 Échelles

Échelle remorquable motorisée supprimée

Engins de sauvetage et de travail aériens : nouveau jusqu'à 30 m (auparavant à partir de 18 m)

~~anciennement 5.11.9 Echelle remorquable~~

Le chapitre a été supprimé.

~~anciennement 5.11.10 Echelle motorisée~~

Le chapitre a été supprimé.

5.16 Harnais de sécurité / dispositif de relevage

Les exemples de donnée d'ordres ont été supprimés.

6 Lutte contre le feu

6.1 Comportement en cas d'incendie

Le complément a été transféré dans une cinquième étape (Informer les pompiers)

6.3 Classes de feux

Nouvelle classe de feu L (Feu de batteries ou cellules contenant du lithium) ajoutée

6.4.1 Eau

Complété : 1 l d'eau = 4'000 l de vapeur à 600 °C

6.4.2 Mousse

Point supplémentaire relatif à la sécurité (encadré rouge) :

- « Les émulsifiants contenant des agents tensioactifs présentent un risque de pollution environnementale. Leur utilisation doit être accompagnée par des mesures de protection de l'environnement et de rétention des eaux d'extinction. »

6.4.3 CAFS

Deux points supplémentaires relatifs à la sécurité (encadré rouge) :

- « Les émulsifiants contenant des agents tensioactifs présentent un risque de pollution environnementale. Leur utilisation doit être accompagnée par des mesures de protection de l'environnement et de rétention des eaux d'extinction. »
- « Risque d'éclatement de la conduite en raison du refroidissement plus faible de celle-ci (faible teneur en eau). »

Deux informations supplémentaires supprimées.

6.4.4 Solution mouillante

Information supplémentaire supprimée et point supplémentaire relatif à la sécurité ajouté :

- « Les émulsifiants contenant des agents tensioactifs présentent un risque de pollution environnementale. Leur utilisation doit être accompagnée par des mesures de protection de l'environnement et de rétention des eaux d'extinction. »

6.4.5 Poudre

Deux points d'information supplémentaire convertis en points relatifs à la sécurité :

- « Danger de réinflammation car pas d'effet refroidissant »
- « Danger d'asphyxie dans les locaux fermés »

6.4.6 Dioxyde de carbone (CO2)

Trois points d'information supplémentaire convertis en points relatifs à la sécurité :

- « Danger de brûlures dues au froid (env. –72 °C) »
- « Danger de réinflammation car pas d'effet refroidissant »
- « Danger d'asphyxie dans les locaux fermés »

6.5.1 Couverture d'extinction

Un point d'information supplémentaire converti en point relatif à la sécurité :

- « Attention au risque de réinflammation »

6.6.5 Système d'extinction à lance perforante

Nouveau chapitre

6.6.6 Lances et générateurs à mousse

Lance à jet creux avec embout moussant complétée

6.8.6 Conduites traversant une route ou une voie ferrée

Deux points supplémentaires relatifs à la sécurité ajoutés :

- « Signalisation à au moins 50 mètres de la zone de travail »
- « Respecter les consignes de sécurité du domaine ferroviaire »

Point supplémentaire d'information :

- « Sur la route, respecter la signalisation d'urgence »

6.8.7 Déploiement de la conduite mousse

Point supplémentaire relatif à la sécurité :

- « Les données de débit du mélangeur peuvent varier de -20% à +25%. »

6.10 Facteurs de perte de charge

Règle empirique convertie en information supplémentaire (encadré bleu).

6.11.2 Mousse

Deux points supplémentaires relatifs à la sécurité ajoutés :

- « Éviter les dommages à l'environnement »
- « En présence d'eau d'extinction contaminée, il est impératif d'informer l'exploitant de la station d'épuration des eaux usées ou l'autorité compétente, notamment pour tout ce qui est des lacs et rivières. »

6.11.7 Phénomènes de feu

Nouveau numérotage des chapitres, texte adapté.

6.11.8 Développement du feu

Nouveau numérotage des chapitres

6.11.9 Lutte contre le feu - Attaque intérieure

Nouveau numéro de chapitre, diverses nouvelles adjonctions (schéma « Contrôler, Ouvrir, Progresser », point supplémentaire relatif à la sécurité : « Vérifier en permanence le danger en fonction de la couleur de la fumée et des bruits »)

6.11.10 Lutte contre le feu - Attaque transitoire (Transitional attack)

Nouveau chapitre

6.11.11 Triple protection / triple extinction incendie

Nouveau numérotage des chapitres, poudre désormais uniquement désignée comme moyen de sécurité

Désormais trois points relatifs à la sécurité :

- « 1. Refroidissement avec de l'eau »
- « 2. Extinction avec de la mousse (protection des personnes au sol, couvrir à l'aide du tapis de mousse pour empêcher la formation de vapeur et une éventuelle réinflammation) »
- « 3. Sécurisation (extincteur poudre percuté et testé) »

Nouvelle présentation

6.13.3 MP avec prise d'eau en aspiration

Déroulement adapté

6.14.1 Installations de détection incendie

Deuxième information supplémentaire ajoutée (encadré bleu) :

- « Il s'agit également de procéder à d'autres opérations sur l'installation de détection incendie, d'assurer des mesures de remplacement en cas de désactivation et de remédier aux pannes (le cas échéant, par l'intermédiaire de l'entreprise spécialisée). »

6.14.7 Dispositif de récupération des eaux d'extinction

Un point d'information supplémentaire converti en point relatif à la sécurité :

- « Les eaux d'extinction contaminées présentent des dangers tels que risque d'explosion ou matières dangereuses pour l'environnement, etc. »

6.17 Feu de suie dans des installations de cheminée

Exemples de commandement retirés

6.18 Feux de végétation

Nouveau chapitre avec référence au manuel « Connaissances spéciales - Feux de végétation » CSSP.

7 Protection respiratoire

7.1 Principes

Conversion de la remarque en point relatif à la sécurité :

- « L'engagement de la protection respiratoire est une évidence ! Elle doit être systématique !»

7.1.1 Aptitude à la protection respiratoire

Nouvelle remarque complémentaire faisant référence à la directive CSSP (troisième point avec code QR)

7.2.4 Contraintes physiologiques / psychologiques

Conversion de la remarque en point relatif à la sécurité :

- « Arrête-toi et concentre-toi !»

7.6.4 Liaison

Cornet acoustique / signaux acoustiques désormais facultatifs, adaptation correspondante du texte.

7.7 Déroulement

Contrôle réciproque nouvellement ajouté.

7.7.1 Travail d'équipe

Conversion de la remarque en point relatif à la sécurité :

- « L'équipe agit au front de manière autonome et responsable dans l'intention de la direction d'intervention !»

7.7.2 Progression et recherche

Point « Signaler les locaux dans lesquels la recherche a été effectuée » retiré

7.7.4 Possibilités de signaler les locaux dans lesquels les recherches ont été effectuées

Exemples retirés

7.8 Hygiène en intervention

Nouveau chapitre (Fiche d'information T-02 Hygiène sur les sites d'intervention et séparation noir/blanc)

7.9.1 Appareils respiratoires isolants à circuit ouvert

Conversion de la remarque en point relatif à la sécurité :

- « Rétablissement = préparation pour le prochain engagement !»

7.10 Bouteilles d'air comprimé / manipulations

La fiche d'information a été dotée de nouveaux graphiques ; il n'y a pas de changement sur le fond.

8 Ventilation

8.2.7 Moyens auxiliaires

Nouveau graphique supplémentaire

8.3 Types de ventilation

Trois nouveaux points relatifs à la sécurité :

- « N'engager le ventilateur que de manière coordonnée avec la direction d'intervention »
- « L'engagement d'installations fixes de ventilation IMEFC et de ventilateurs mobiles doit être coordonné. »
- « N'utiliser les ventilateurs pendant la lutte contre le feu que lorsque la protection respiratoire et les moyens d'extinction sont prêts à l'engagement. »

Deux nouvelles informations supplémentaires :

- « Les ouvertures doivent être protégées contre toute obturation involontaire. »
- « Créer une ouverture d'admission d'air, placer le ventilateur et le faire fonctionner à vitesse réduite. »

8.3.2 Ventilation par surpression

Plus de points relatifs à la sécurité (désormais au pt 8.3)

Information supplémentaire, nouveau point :

- « Afin de créer une surpression, l'ouverture d'admission d'air doit être plus grande que l'ouverture de l'exutoire. »

8.3.3 Ventilation par extraction

Plus de points relatifs à la sécurité (désormais au pt 8.3)

Exemple d'application supplémentaire « Aspiration hydraulique (effet Venturi) »

8.4 Autres possibilités d'utilisation

Exemple de commandement retiré

9 Caméra thermique

9.1 Principes

Application du déroulement de l'observation cubique reformulée

Exemple d'ordre de commandement retiré

10 Assistance technique

10.1.1 Sécurité

Nouveau point relatif à la sécurité :

- « N'utiliser que du matériel adapté à la charge et contrôlé par le fabriquant. »

10.2.1 Mousquetons, cordes semi-statiques et dynamiques

Réduction à un seul point relatif à la sécurité :

- « Tout le matériel destiné à la sécurisation de personnes doit être homologué pour l'usage prévu et contrôlé conformément aux instructions du fabriquant. »

Réduction à une seule information supplémentaire :

- « Le matériel de protection individuelle contre les chutes doit toujours être stocké dans un endroit propre et sec. Un stockage inapproprié ainsi qu'un matériel humide ou sale peuvent entraîner des dommages irréparables. »

~~Anciennement 10.2.4 Descendeur en huit~~

Le chapitre a été retiré

10.2.5 Nœud de huit

Information supplémentaire (encadré bleu) :

- « Les nœuds doivent toujours être réalisés avec soin et serrés à toutes les extrémités. »

~~Anciennement 10.2.7 Enroulement de corde~~

Le chapitre a été retiré

10.2.6 Sécurité antichute

Le chapitre a été remanié et complété

~~Anciennement 10.2.9 Engins de sauvetage vertical~~

Le chapitre a été retiré

10.3 Assurage et déplacement de charges

Nouveau titre de chapitre

Conversion de l'info en information supplémentaire (encadré bleu) :

- « Quelles sont les conséquences des mesures que j'ai prévues ?»

10.3.1 Arrimage de charges

Point supplémentaire pour les véhicules :

- « Retirer la clé du véhicule et la conserver en lieu sûr »

10.3.4 Tire-fort

Nouveau point dans les informations supplémentaires (encadré bleu) :

- « Les câbles de traction des treuils et des systèmes de levage peuvent être lestés à l'aide d'une couverture en laine ou d'un matériau similaire. Cela permet de limiter le rebond du câble en cas de. »

10.4.4 Tronçonneuse

Nouveau point information supplémentaire (encadré bleu) : « Dans la mesure du possible, faire appel à du personnel qualifié »

10.5.1 Sécurisation de la place sinistrée

Nouveaux graphiques

10.5.2 Organisation de la place sinistrée

Plus qu'un seul point information supplémentaire (encadré bleu) : « Signalisation d'urgence, voir point 1.5.1 »

10.5.3 Sauvetage de personnes lors d'accidents (désinca)

Nouveau chapitre

~~Anciennement 10.7 Véhicules à carburents alternatifs~~

Le chapitre a été retiré

10.10 Décombres

Priorités retirées

10.11.6 Autres systèmes possibles

Raccourci et remanié (ancien titre de chapitre « Systèmes rapides »)

10.12 Groupe électrogène

Exemples d'ordres retirés

11 Sources d'énergie

11.2.4 Dangers liés au courant électrique / courant de choc

Texte reformulé, encadré bleu ajouté : « Le courant électrique constitue un « danger difficilement perceptible » car il est inaudible, inodore et invisible ! »

11.2.7 Déroulement

Encadrés rouge et bleu remaniés.

11.3.1 Installations photovoltaïques

Point supplémentaire pour les points relatifs à la sécurité :

- « Éclats de verre projetés par les modules défectueux »

11.4 Véhicules électriques et sources de stockage

Raccourci et remanié (ancien titre de chapitre « Gaz naturel et gaz liquéfié »)

Renvoi au manuel « Connaissances spéciales - Propulsions alternatives et sources de stockage » CSSP (avec code QR)

12 ABC

12.1 Principes

Nouveau avec renvoi : La Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers traite le thème ABC de manière détaillée dans le « Manuel pour interventions ABC » CSSP (avec code QR).

12.3 Compétences des sapeurs-pompiers

Graphique recréé (analogue à la révision du Manuel ABC)

12.4.1 Identification spécifique des dangers (perception objective)

Nouveau titre, chapitre adapté (analogue à la révision du Manuel ABC)

12.4.2 Genres d'interventions en fonction des différents états d'agrégation

Nouveau chapitre ici, anciennement 10.7

12.4.3 Mesures de gaz, vapeurs inflammables et de l'oxygène

Nouveau chapitre

12.4.4 Sécuriser

Graphiques adaptés, terme « déco grossière » retiré (nouveau : décontamination immédiate)

Textes adaptés

12.4.5 Sauvetage de personnes / animaux

Chapitre raccourci et remanié

12.4.6 Premiers secours

Nouveau chapitre

12.4.7 Réseaux d'évacuation des eaux

Nouveau chapitre

12.6 Absorber

Barrières d'absorption mentionnées en plus

12.7 Barrages sur rivières

Chapitre raccourci et adapté

12.8 Gaz et vapeurs

Chapitre raccourci et adapté

~~***Anciennement 12.10 Décontamination du matériel et des véhicules***~~

Chapitre retiré

Exemples d'ordres retirés

Berne, le 30 juillet 2026

Godi Studer, Chef des projets